

INFOS DIVERSES

Association d'Animation de la Haute Combe de Savoie (AAHCS)

L'Association d'Animation de la Haute Combe de Savoie organise les temps libres des enfants âgés de 3 à 17 ans, en périodes péri et extrascolaires

Accompagnement scolaire (école primaire)

Aide volontaire le soir après la classe aux enfants en difficulté scolaire pour mieux structurer leur travail, développer et approfondir leurs connaissances. Lieux : Regroupement pédagogique de Tournon / Verrens-Arvey, école de Grésy sur Isère, regroupement pédagogique de St Vital / Montailleul

3 - 12 ans : Centres de loisirs

3 à 6 ans : Frontenex.

6 à 12 ans : Grésy sur Isère, Verrens-Arvey, Grignon.

Activités :

- tout au long de l'année, durant les vacances scolaires pour l'ensemble des centres

- le mercredi à la journée, sur Verrens-Arvey

13 à 17 ans : Activités Jeunesse

Permanences, ateliers d'activités éducatives et ludiques :

- au collège Joseph Fontanet à Frontenex les jeudis et vendredis (12h - 14h)

- au collège de la Combe de Savoie les mardis (12h - 14h)

- au Point accueil Jeunes de Grignon les mercredis après-midi (15h - 17h)

- à la Maison des Sociétés de Frontenex les vendredis (18h - 20h) avec mise à disposition d'une salle de danse.

Programme des sorties (activités culturelles et sportives) disponibles auprès de l'animateur Jeunesse.

Commission Animation des Associations

Commission chargée de fédérer l'ensemble des associations du canton.

- Organisation d'un forum des associations et d'un calendrier semestriel des manifestations des associations du canton.

- Organisation de soirées de formation à thèmes liés à la vie des associations (gestion, comptabilité, responsabilité des présidents...)

Contact : AAHCS, Gymnase des Coquelicots à Frontenex.

Tél : 04 79 31 44 23 - Port : 06 83 57 54 02

Email : asso.aahcs@wanadoo.fr

Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.)

- Informer les parents sur l'offre de garde, les renseigner sur les démarches administratives en temps qu'employeurs.

- Offrir aux assistantes maternelles un lieu de rencontre et d'échange sur leurs pratiques professionnelles.

- Organiser des temps collectifs pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles.

Contact : RAM, Véronique OUGIER.

Tél : 04 79 39 96 08 - Port : 06 71 22 71 16

relais.ass.maternelle@wanadoo.fr



Communauté de Communes de la Haute-Combe de Savoie.

Place de l'Hôtel de Ville • 73460 Grésy-sur-Isère

Le bureau de la Communauté de Communes est ouvert à l'accueil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Permanence du Président : le vendredi de 10 h à 12 h.

Tél. : 04 79 37 95 25 • Fax : 04 79 37 19 64 • E-mail : cchcs@wanadoo.fr

Directeur Communication : Xavier Tornier • Communication : Jean-Paul Girard, responsable commission communication
Photos : CCHCS/RAM/AAHCS/Commissions • Impression : Imprimerie Borlet



Panneaux lumineux

Associations, communes et autres groupements, vous avez un message à adresser à la population ? vous souhaitez annoncer une fête locale ? un événement sportif ?

Pour le faire, la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie met à votre disposition 4 panneaux d'affichage lumineux. Ils ont été installés aux portes du canton : place de Grésy sur Isère, bourg-centre de Frontenex, carrefour de Notre Dame des Millières, zone commerciale de Tournon.

Ces panneaux sont destinés à faciliter la transmission d'informations sur notre territoire : événements, activités de loisirs, vie publique, actions des communes et de la Communauté de Communes... Ils diffuseront également des messages environnementaux et écocitoyens pour vous aider à améliorer votre quotidien et la santé de notre Planète.

Renseignements : Siège de la Communauté de Communes. Tél. 04 79 37 95 25.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)

Ce service est chargé du contrôle technique de la conception, de la réalisation, du fonctionnement et de l'entretien des dispositifs d'assainissement non collectif pour garantir la conformité des installations d'assainissement non collectif.

Il a également un rôle de conseil aux municipalités et aux particuliers pour aider à la bonne mise en oeuvre des installations.

Contact : Marie-Anne AGATIC, Responsable S.P.A.N.C., siège de la Communauté de Communes. Tél : 04 79 37 95 25

Union Commerciale et Artisanale du Canton de Grésy/Isère (UCACGI)

Retrouvez les animations et communications commerciales et artisanales de l'UCACGI sur www.ucaggi.fr

Contact : Cynthia BALLESTEROS. Tél : 04 79 37 95 25

Covoiturage associatif

L'association a pour but d'apporter de l'aide aux personnes à mobilité réduite qui souhaitent se déplacer dans leurs activités de tous les jours (pour RDV médicaux, administrations, loisirs, visites personnelles ou professionnelles...) afin d'assurer leur autonomie et préserver leur intégrité physique.

Qui peut en bénéficier ?

Personnes âgées de 70 ans et plus ; personnes plus jeunes temporairement handicapées ; personnes à mobilité réduite, mal voyante, déficiente mentale

Combien ça coûte ?

Le prix est compris entre 5 € (déplacements à l'intérieur du canton de Grésy) et 8 € (déplacements hors canton). Renseignements : 06 16 05 23 34 (14h à 18h).

Distribution de Haute Combe info

Si vous constatez une mauvaise distribution de votre bulletin, vous pouvez nous contacter au siège de la Communauté de Communes. Tél : 04 79 37 95 25.

JEUNESSE ET ACTION SOCIALE

Le Mot du nouveau délégué Jeunesse et Action Sociale

Délégué nouvellement arrivé à la Communauté de Communes en octobre 2006, à la Commission Jeunesse et Actions Sociale, j'ai découvert les multiples activités du Relais Assistantes Maternelles (RAM) et de l'Association d'Animation Haute Combe de Savoie (AAHCS).

Je suis étonné par le nombre et la qualité des actions menées par ces associations et leurs bénévoles en faveur des jeunes, par le travail accompli également par les responsables du Relais Assistantes Maternelles dont la fréquentation montre que le besoin était bien réel.

Je constate aussi que l'accueil péri-scolaire des enfants fonctionne très bien dans les communes où il est mis en place.

N'hésitez pas à me faire part de vos réflexions personnelles, demandes ou besoins dans l'exécution de votre activité.

Yves BERNARD,

Délégué Commission Jeunesse et Action Sociale



Accueil périscolaire dans la nouvelle école intercommunale de Tournon

Accueil péri-scolaire

7 sites accueillent les enfants scolarisés sur différentes communes du canton : Cléry, Verrens-Arvey, Tournon, Frontenex, Saint Vital, Grésy sur Isère, Notre Dame des Millières, et prochainement Montailleul. Les accueils sont différents d'une commune à l'autre mais la plupart sont ouverts de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30.

Les tarifs horaires de chaque accueil dépendent du quotient familial CAF ou MSA de chaque famille et sont identiques sur l'ensemble du canton, quelque soit la commune.

A ce jour, 182 enfants bénéficient du service d'accueil péri-scolaire.

En 2006 :
182 enfants bénéficient du service d'accueil périscolaire sur l'ensemble du canton.
Sur les 111 assistantes maternelles du canton de Grésy sur Isère, 86 fréquentent le RAM ponctuellement ou régulièrement.
XX familles ont pris contact avec le R.A.M.

CHANGEMENT DE DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Suite à l'élection du conseil municipal sur la commune de Montailleul et au décès de Pierre Bonnet, Maire de Grésy-sur-Isère, de nouveaux délégués communautaires ont été nommés pour représenter ces communes à la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie :

Commune de Montailleul :

Délégués titulaires : Jean-Claude SIBUET-BECQUET, Yves BERNARD, Bernard REY
Délégués suppléants : Anne CARRIN, Vincent PATEFFOZ, Isabelle PAVIET

Commune de Grésy-sur-Isère :

Délégués titulaires : Jean-Claude MENJOZ, Simone VIALET, Michel VIALLET
Délégués suppléants : Régis BERESCHEL, François GAUDIN, Max REDON

Ligne de marché :

Deux lignes desservent le marché d'Albertville le jeudi matin, pour un prix compris entre 1,30 € et 2,20 € suivant la commune de départ ; **gratuité des enfants de moins de 4 ans, 50 % de réduction pour les 4-12 ans...**

Renseignements auprès des transporteurs.

Rappel des arrêts et horaires	Aller	Retour
Ligne Fréterive / Albertville • SAT - Tél : 04 79 84 01 32		
Grésy sur Isère	Fontaine 8h18	12h07
	Place 8h22	12h03
Montailleul	Chef Lieu 8h27	11h58
St Vital	Chef Lieu 8h35	11h50
Frontenex	Mairie 8h37	11h48
Ligne Bonvillard / Albertville • Voyages LOYET - Tél : 04 79 32 31 28		
N.D des Millières	Arrêt car 8h24	12h11
	Boulangerie 8h26	12h09
	Auberge fleurie 8h31	12h04

SPANC : 1^{ER} BILAN APRÈS UN AN DE FONCTIONNEMENT

Dans l'objectif d'améliorer la qualité de nos eaux - et conformément à la loi sur l'eau -, un diagnostic de l'ensemble des installations situées sur le territoire de la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie est en cours de réalisation.

Il a été initié sur la commune de Cléry, selon le souhait du Vice Président en charge de l'environnement et Maire de Cléry, Denis BIGUET-PETIT-JEAN.

Il met à jour un certain dysfonctionnement dans le domaine de l'assainissement (cf. graphique ci-dessous).

Ce n'est qu'une première étape puisque l'ensemble des communes, membres de la Communauté de Communes, fera l'objet du même contrôle. La prochaine sera Verrens-Arvey.

Nous vous demandons donc de bien vouloir réserver le meilleur accueil à notre chargée de mission Marie-Anne AGATIC et vous rappelons que ce contrôle est une obligation nationale.

Par ailleurs, il va de soi qu'un rapport de l'état des lieux de l'assainissement non collectif sur le territoire de notre Communauté de Communes sera présenté à la fin de l'ensemble de ces contrôles.

Denis BIGUET-PETIT-JEAN,

délégué Commission Environnement et Actions Touristiques

Ce que dit la loi sur l'eau de 1992

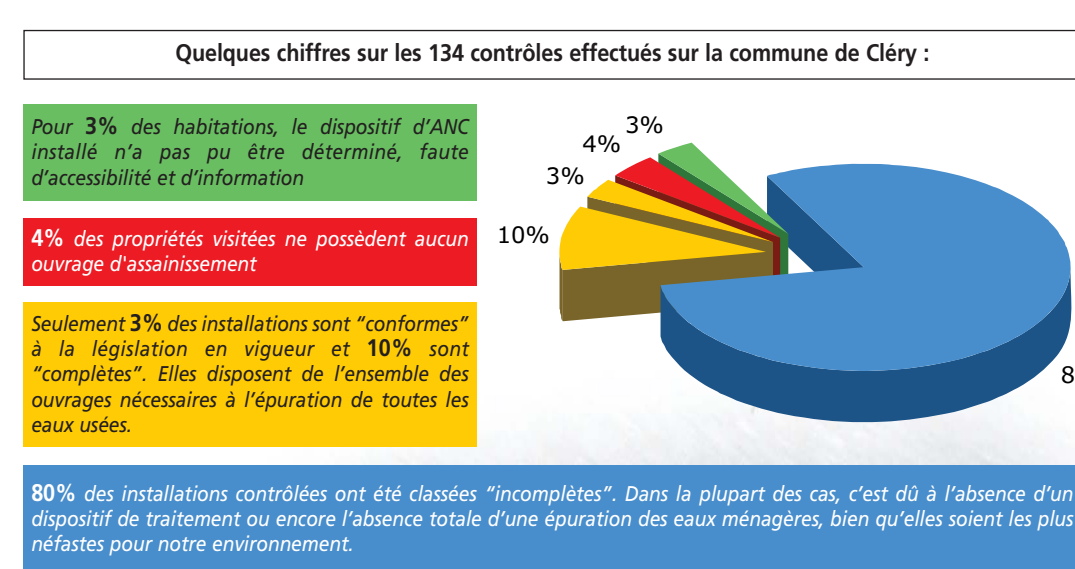
Elle a renforcé les dispositions concernant l'assainissement non collectif dont la responsabilité d'organisation et de contrôle incombe aux communes. Elle impose notamment aux collectivités la mise en place d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC), avant le 31 décembre 2005.

Le contrôle technique des dispositifs d'assainissement non collectif comprend :

- le contrôle de la conception/implantation et de la réalisation des installations neuves ou réhabilitées,
- le contrôle des installations existantes (diagnostic et vérification périodique de bon fonctionnement).

Les systèmes mis en oeuvre doivent permettre le traitement commun des eaux vannes et des eaux ménagères et comporter :

- Un dispositif de prétraitement (fosse toutes eaux, installation d'épuration biologique à boues activées ou à cultures fixées) ;
- Des dispositifs assurant : soit à la fois l'épuration et l'évacuation par le sol (tranchées ou lit d'épandage ; lit filtrant ou tertre d'infiltration) ; soit l'épuration des effluents avant rejet vers le milieu hydraulique superficiel (lit filtrant drainé à flux vertical ou horizontal).



HAUTE-COMBE info

HAUTE-COMBE de SAVOIE
Communauté de Communes

Janvier 2007 numéro 6

Il y a trois ans, notre Communauté de Communes était constituée, dans la continuité du travail réalisé en intercommunalité au sein du SIVOM (syndicat à vocation multiple) du Canton de Grésy sur Isère.

Je veux tout d'abord, à travers ces lignes, rendre un hommage tout particulier à Pierre Bonnet, Maire de Grésy sur Isère qui vient de nous quitter. Pierre a été un artisan de la première heure de cette intercommunalité de proximité que nous souhaitons voir se développer. Je veux encore le remercier pour la dynamique qu'il a insufflée à notre communauté.

L'année qui se termine a vu se réaliser un certain nombre de projets sur le terrain du développement économique (aménagement de zones d'activités sur Frontenex et Notre Dame des Millières), zones d'activités sur lesquelles s'élèveront bientôt de nouveaux bâtiments. La ZAC des Vallées à Tournon a connu un renouveau certain avec les aménagements et agrandissements de certaines enseignes, la rénovation de locaux sinistrés de l'ancien "actuel" ou la construction d'un nouveau bâtiment industriel.

Cependant la situation reste désespérément bloquée sur la grande zone d'activité équipée du fait du plan de prévention des risques d'inondation. Sur ce sujet (voir article intérieur) l'année qui s'ouvre sera déterminante.

L'année 2006 a également vu la mise en place d'un nouveau service sur tout notre territoire, l'accueil périscolaire. Expérimenté à Notre Dame des Millières depuis deux ans, cet accueil a été étendu à toutes les communes.

Après le relais assistantes maternelles qui accompagne à la fois les parents et les assistantes maternelles, ce nouveau service s'inscrit dans la dynamique que nous souhaitons mettre en oeuvre pour répondre aux besoins de la population. Beaucoup reste à faire, compte tenu des mutations de nos communes, avec l'arrivée rapide de nouveaux habitants, dans le domaine des services : je pense notamment aux besoins en terme de halte garderie ou de crèche, ou d'aide à la parentalité...

Si nous avons la volonté de développer ces services de proximité, et c'est le sens même de l'existence de notre Communauté de Communes, nous sommes fortement limités dans nos projets par le manque de moyens directement liés aux freins que l'on connaît en terme de développement économique, générateur d'emploi, générateur de richesse mais aussi générateur de fiscalité pour notre collectivité.

Aussi en ce début d'année 2007, je veux espérer que le bon sens l'emportera, je veux espérer que nous entrerons à nouveau dans une dynamique économique locale qui permettra demain à notre Communauté de Communes de répondre encore plus concrètement aux attentes de notre population.

Je veux aussi très sincèrement souhaiter à chacun d'entre vous tous mes vœux pour 2007, de santé d'abord mais également de réussite dans tous vos projets.

Bonne année 2007

Le Président,
Xavier TORNIER



HOMMAGE À PIERRE BONNET, Maire de Grésy sur Isère



Pierre BONNET nous a quittés brutalement le 30 Octobre dernier, en rentrant chez lui, comme tous les jours, comme il le faisait depuis 15 ans, après avoir passé la matinée dans sa Mairie de Grésy sur Isère, à expédier les affaires courantes, à préparer des dossiers, à recevoir qui souhaitait le rencontrer.

La maladie l'avait frappé durement il y a trois ans mais il n'en laissait rien paraître et il assurait ses fonctions avec un courage remarquable.

Elu en 1991, lors d'élections partielles, il fut choisi par la majorité du Conseil Municipal pour exercer immédiatement les responsabilités de Maire, responsabilités nouvelles pour lui puisqu'il travaillait encore à ce moment-là, en tant qu'ingénieur en chef de l'usine Alstom de St Ouen. Il fut réélu Maire en 1995 puis en 2001. Très rapidement, il prit la mesure de sa tâche et, la retraite arrivant, il s'y consacra alors entièrement.

Né le 20 Mai 1931 à Le Raincy (78), il avait fait ses études supérieures à l'Ecole des Arts et Métiers de Lille. Il avait ensuite occupé divers postes dans l'industrie, notamment à Annecy, à La Savoissienne à Aix-les-Bains et à l'usine Le Poyet à Frontenex.

Depuis 1991, Pierre et Janine BONNET étaient revenus vivre à Grésy, dans la maison familiale de Madame BONNET, proches de leur fille, installée à Annecy.

Pierre BONNET avait parfaitement compris que la fonction de Maire ne se limite pas à la bonne gestion de sa Commune et que la coopération intercommunale, l'engagement au niveau du bassin d'emploi et d'agglomération étaient une nécessité pour qui voulait agir efficacement.

Jean-Claude MENJOZ, Simone VIALET

TOURISME : MAISON DE PAYS



Les futurs locaux de la Maison de Pays, situés en face de l'Hôtel de Ville d'Albertville

Le développement touristique est important : il permet de favoriser le développement de l'habitat et l'activité économique. C'est dans ce sens que les délégués communautaires de la Haute Combe de Savoie ont confirmé à plusieurs reprises leur participation au projet Maison de Pays.

Véritable vitrine du territoire, cet équipement aura les missions suivantes :

- Informer et accueillir les touristes, populations locales et nouveaux arrivants

- Mettre en commun la promotion et le développement touristique de différents secteurs géographiques (Combe de Savoie, Basse Tarentaise, Beaufortain, voire Val d'Arly) par une valorisation globale de notre patrimoine (naturel, culturel, historique, industriel...), de nos équipements de loisirs, de nos produits de terroir...

- Fédérer les acteurs locaux issus de divers milieux économiques (tourisme, agriculture, artisanat...)

Cette Maison de Pays sera située à Albertville et intégrera l'Office de Tourisme d'Albertville, qui élargira de fait son champ d'action et ses missions à l'échelle de l'ensemble des 5 cantons concernés.

Denis BIGUET-PETIT-JEAN, délégué Commission Environnement et Actions Touristiques

PPRI : Propositions et négociation avec les services de l'Etat

Quels risques en cas de crue centennale ?

En réponse à ce qui est paru dans la presse concernant les résultats de l'étude du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) de la Combe de Savoie, nous tenons à rétablir certaines vérités, conformément aux conclusions du bureau d'étude missionné sur ce dossier. Sur le territoire de la Haute Combe de Savoie, il est précisé qu'en cas de crue centennale :

- Président de l'agence de développement économique Albertville Tarentaise Expansion, pendant plusieurs années,

- Vice-Président du SIVOM du Canton de Grésy sur Isère de 1993 à 2003,

- 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie depuis 2004,

- Membre du Syndicat mixte Arlyisère.

Pierre BONNET laissera le souvenir d'un homme de bonne volonté, dévoué au bien public, rigoureux dans sa gestion, pragmatique, ouvert, un élu local qui a contribué de façon décisive à la création de la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie. Il fut aussi un humaniste, proche de ses concitoyens et apprécié de tous ses amis.

Xavier TORNIER, Président de la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie, les membres du Bureau et du Conseil Communautaire et les élus de la Commune de Grésy sur Isère saluent avec émotion sa mémoire et disent unanimement leur reconnaissance pour l'oeuvre accomplie.

Le vide, créé par sa disparition, restera au cœur de chacun de nous.

hypothèse qui s'avère non fondée d'après cette étude. Ce territoire industriel est pourtant complètement aménagé, routes, réseaux d'eau et d'assainissement, gaz, électricité, et nos collectivités en supportent la charge financière.

Des propositions pour aménager nos zones d'activités

Prenant en compte ces données et notre responsabilité d'élus locaux en charge de l'aménagement de nos communes, nous avons étudié des réponses concrètes aux différents aléas, avec l'appui de M. Christophe DALL'OSTO (technicien, Conseil Général de la Savoie) :

1. Il n'y a pas de risque de rupture de digue au niveau de Tournon.

2. Il n'y a pas 1 cm d'eau sur la zone commerciale de Tournon, ni sur la partie amont de la ZAC du Bois de l'Isle (hôtel Les Balladins, Mercedes...)

3. Il y a des remontées d'eau en partie aval de la ZAC du Bois de l'Isle (vers Savoie Pan), liées au refoulement de l'Isère par le ruisseau de Verrens.

Depuis 2000, ces zones sont déclarées inconstructibles pour cause de rupture éventuelle de digues,

Par ailleurs, la Communauté de Communes a approuvé la création du syndicat des digues de l'Isère et de l'Arc pour établir un schéma global d'aménagement le long de l'Isère, et réaliser les travaux nécessaires à l'entretien des digues.

Nous sollicitons une nouvelle fois les services de l'Etat pour qu'ils analysent nos propositions, et au vu de celles-ci, nous précisons si, après réalisation des aménagements, nous pourrions développer nos zones d'activités.

Afin d'éviter des recours administratifs, ou encore le travail ardu d'une éventuelle révision du PPRI, coûteux en temps et en argent, il est indispensable de privilégier une dynamique de négociation. En effet, il est encore temps de préciser et d'intégrer de nouveaux éléments au PPRI avant son approbation définitive (enquête publique prévue courant 2007).

Xavier TORNIER, Président de la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie

INCINÉRATEUR DE GILLY-SUR-ISÈRE

Principaux résultats des 4 études locales

Début décembre, le Comité de Suivi du Plan d'Action Sanitaire Local s'est réuni en Préfecture afin de prendre connaissance du résultat des études, lancées en 2001-2002, suite à l'arrêt de l'incinérateur de Gilly sur Isère. Elles portaient sur l'évolution quantitative des risques sanitaires, une étude rétrospective de mortalité par cancers, et une étude sur les teneurs en dioxines dans le lait maternel.

Quand l'incinérateur fonctionnait, certains polluants rejetés ont conduit à des contaminations de l'air, des sols, ou des aliments ayant pu, d'après les calculs, conduire à des expositions excessives de la population. Depuis l'arrêt de l'incinérateur, les différences de contamination entre les sols proches de l'incinérateur et ceux plus éloignés apparaissent faibles. Et les aliments ne peuvent plus être contaminés par les retombées de poussières rejetées par l'incinérateur.

- **Etude du lait maternel** : La concentration en dioxines dans le lait des mères habitant au voisinage de l'incinérateur est inférieure à celle des mères françaises en moyenne. Cette étude a été réalisée sur 3 ans, de 2003 à 2006, et a concerné 48 mères résidant sur le secteur de rejet des fumées.

- **Etude des cancers** : Sur la zone exposée aux rejets de l'incinérateur, on n'observe pas plus de cancers qu'ailleurs en France, ni pour l'ensemble des cancers, ni pour les types de cancers le plus souvent associés aux incinérateurs ou aux dioxines.

- **Etude sur la mortalité par cancer** : une surmortalité par cancer chez les hommes sur certains cantons en Savoie a été mise en évidence. Cependant, l'incinérateur n'apparaissait pas être une cause plausible de cette surmortalité car : les cantons concernés n'étaient pas tous exposés aux rejets de l'incinérateur, il n'y avait pas de surmortalité pour les types de cancers plus souvent associés aux incinérateurs ou aux dioxines, il n'y avait pas de surmortalité par cancer pour les femmes.

Ainsi, au vu de ces résultats, la Cellule interrégionale d'épidémiologie (Cire) Rhône Alpes estime qu'il n'est pas justifié :

- d'entreprendre de nouvelles études

- de recommander aux autorités la mise en oeuvre de mesures complémentaires de réduction des expositions de la population ou de suivi sanitaire des personnes exposées.

Christian RAUCAZ, Vice-Président du SIMIGEDA

Plaquette et posters de présentation des études disponibles en mairies et sur www.invs.sante.fr

SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOCALES

L'Union Commerciale et Artisanale du Canton de Gresy sur Isère

Qu'est-ce que l'Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural (OCMMR, ex-ORC) ?

Il s'agit d'une action financée par l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie au profit des entreprises du territoire.

La but est d'aider les entreprises :

1. à se faire connaître de la population locale par :

- un bulletin mensuel listant les entreprises membres de l'Union Commerciale et Artisanale du territoire (UCACGI), dont le 1^{er} numéro paraîtra en janvier 2007.

- des rencontres conviviales entre les artisans et les commerçants de l'association.

- des manifestations comme le Rallye Découverte des Entreprises.

- des panneaux de signalétique sur tout le territoire.

2. dans leurs investissements, au moyen de subventions.

Pour tout investissement, une entreprise peut bénéficier (selon certains critères peu contraignants) de 20 % de subvention. Le montant subventionnable est de 8 000 € HT à 46 000 € HT. Depuis fin 2001, 25 dossiers ont été déposés ; 129 882 € de subventions ont été accordés et près de 70 000 € ont déjà été versés. Renseignements : Tél. 04 79 37 95 25.

Denis BIGUET-PETIT-JEAN, délégué Commission Environnement et Actions Touristiques

Cynthia BALLESTEROS, Secrétaire Générale et animatrice de l'OCMMR.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

En cette fin d'année nous avons le plaisir de faire le point sur les travaux réalisés et les projets.

Rénovation de la piscine de Frontenex

Le dossier est bien avancé. Après le financement, arrêté à hauteur de 690 000 € et subventionné à hauteur de 60% (Département 236 500 € ; Région 176 953 € au travers du CDPRA - Contrat de Développement du Pays Rhône Alpes), le dossier de consultation des entreprises est en cours.

Le cahier des charges nous impose entre autres une étude de sol autour des bassins et du bâtiment que nous réalisons en ce moment.

Nous apportons une attention particulière aux coûts de fonctionnement. Dans cet objectif, les deux bassins seront recouverts de bâches isolantes mobiles limitant ainsi la déperdition de chaleur pendant les périodes de fermeture.

Gymnase des Grands Champs à Frontenex

Deux mini cages (escamotables) ont été installées à l'intérieur du gymnase. Elles permettent la pratique de l'activité foot en salle. Par ailleurs, toutes les installations ont été remises aux normes.

Cet équipement est mis à disposition gratuitement aux clubs et associations du territoire : Club de Badminton, Institut Médico Educatif de Montaille, Association Sportive Grand Arc, Club de Tennis, Association Sportive du Collège, Association d'Animation de la Haute Combe de Savoie (AAHCS), UOAT Athlétisme, Collège "Joseph Fontanet". Les plages horaires sont toutes occupées sur l'ensemble de l'année.

Au vu de la très faible fréquentation de ce service, il faudra à l'avenir s'interroger sur la pertinence de ce type de transport collectif en milieu rural.

Baignade au lac de Grésy sur Isère

Cette année, nous avons constaté une augmentation importante de la fréquentation par rapport à 2005 : environ 12 000 baigneurs ont utilisé ce site gratuit et sécurisé par deux pompiers maître-nageur.

Suite à la fermeture de la piscine de Frontenex, une navette a été mise en place desservant Notre Dame des Millières, Frontenex / Saint Vital / Montaille / Grésy sur Isère.

Au vu de la très faible fréquentation de ce service, il faudra à l'avenir s'interroger sur la pertinence de ce type de transport collectif en milieu rural.

Equipelement d'un skate parc à Grésy sur Isère



Situé au-dessus de l'aire multisports, il comprend un lanceur plan incliné, un frechb curb, une palette, un curve curb, un rail rond et un rail carré. Cette installation est ouverte à tous.

Le skate parc correspond à une demande de longue date des jeunes de Grésy. Il a été projeté et financé par la commune, et est désormais pris en charge par la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie, qui en assume la gestion et l'entretien.

A la demande des jeunes, ce genre d'équipement pourrait être étudié sur les autres communes du canton de Grésy selon une programmation pluriannuelle.

Gérard BLANCO, délégué Commission Equipements Sportifs et Culturels

COVOITURAGE ASSOCIATIF DU CANTON

Plus qu'un accompagnement médical, un service qui se veut solidaire

Au total, 374 personnes ont bénéficié du service de janvier à novembre 2006, soit environ 34 interventions par mois.

Par rapport à l'an passé où nous transportions principalement des personnes autonomes, nous avons eu une augmentation de 35% de personnes dépendantes en perte d'autonomie moyenne ou lourde, pas nécessairement des personnes ayant un handicap mais, par exemple, ayant subi une opération ou bien ayant des difficultés à marcher.

Plus du tiers des bénéficiaires a eu recours au covoiturage associatif pour raison médicale. Toutefois, les motifs des déplacements pour des loisirs (séances de l'après-midi au DÔME Cinéma, visites aux musées du "Félicien" par groupe de 8 personnes, spectacles) ont augmenté. L'association a également transporté des animaux chez les vétérinaires.

Il est important de souligner que l'association ne fait pas uniquement du transport lié à des raisons médicales. Nous sommes là aussi pour promouvoir la solidarité avec les seniors et préserver le lien social en favorisant la mobilité des personnes et en leur facilitant un accès aux activités culturelles et de loisirs.

Appel au bénévolat

Le service fonctionne grâce à 44 bénévoles du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Deux personnes (un chauffeur, un accompagnateur) minimum permettent la prise en charge des bénéficiaires. Pour faire vivre ce service, l'association lance un appel au bénévolat afin de compléter son équipe.

Cela permettrait de mettre en place des permanences le matin. Alors si vous êtes libres 2 demi-journées par mois, n'hésitez pas à rejoindre l'association.

Contact : 06 16 05 23 34